SOFAM

RAPPORT DE TRANSPARENCE 2019

PERCEPTIONS

	ENCAISSEMENT
Droits primaires	619.218
Reprographie	354.461
Exception enseignement	135.909
Câble	512.998
Copie privée	1.011.739
Droit de suite	16.146
Prêt public	148.044
Total	2.798.514

CHARGES

Montant des charges affectées à la perception	130.522
Montant des charges affectées à la répartition	105.534
Montant des charges affectées aux autres services	262.042
	498.098

	Taux	Commission
Droits primaires	14,05 %	86.977
Reprographie	18,53 %	65.665
Exception enseignement	16,59 %	22.544
Retransmission par câble	20,00 %	102.612
Copie privée	19,20 %	194.288
Droits de suite	7,86 %	1269.65
Prêt public	16,71 %	24.744
Total	17,80 %	498.098

4,66 %	0.00
4,00 /0	28.880
4,66 %	16.532
4,66 %	6.339
4,66 %	23.926
4,66 %	47.187
4,66 %	753
4,66 %	6.905
	130.522
	4,66 % 4,66 % 4,66 % 4,66 %

REPARTITION	Taux	Commission
Droits primaires	3,77 %	23.351
Reprographie	3,77 %	13.367
Exception enseignement	3,77 %	5.125
Retransmission par câble	3,77 %	19.346
Copie privée	3,77 %	38.153
Droits de suite	3,77 %	609
Prêt public	3,77 %	5.583
Total		105.534
	1	1

AUTRES	Taux	Commission
Droits primaires	9,36 %	57.981
Reprographie	9,36 %	33.190
Exception enseignement	9,36 %	12.726
Retransmission par câble	9,36 %	48.035
Copie privée	9,36 %	94.735
Droits de suite	9,36 %	1.512
Prêt public	9,36 %	13.862
Total		262.042
	I	1

PRINCIPAUX INDICATEURS

	2019	2018	Evolution
Droits perçus	2.798.514	2.098.008	700.506
Total charges nettes (cfr tableau analytique ci-dessus)	498.098	499.351	-1.253
Total dettes sur droits et produits financiers	4.424.537	4.483.970	-59.433
· droits en attente de perception	369.469	243.961	125.508
· droits perçus à répartir	3.808.598	4.007.141	-198.543
· droits perçus répartis en attente de paiement	224.651	211.655	12.996
· droits perçus non répartissables (non attribuables)	О	0	О
• produits financiers provenant de la gestion des droits perçus	21.819	21.212	607
Droits payés	2.164.772	1.854.113	310.659
Rémunération pour la gestion des droits	498.098	499.351	-1.253

AUTORISATIONS D'EXPLOITATIONS REFUSEES ET RAISONS MOTIVANT CES REFUS

La SOFAM n'a refusé d'octroyer aucune licence pendant l'année 2019.

REMUNERATIONS DES PERSONNES GERANT LES ACTIVITES DE LA SOCIETE

Le rapport de gestion doit mentionner des informations concernant la somme totale de la rémunération versée au cours de l'année précédente aux personnes gérant les activités de la société, ainsi que les autres avantages qui leur ont été octroyés.

La fonction d'administrateur est gratuite.